

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2 0 2 5 / 0 2 2

Nombre de conseillers :**En exercice :** 51**Présents :** 31**Votants :** 39**Objet :**

Affectation du Résultat

Budget Assainissement**Délibération n° 17/25**

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Communauté le ____/____/2025 et que la convocation avait été faite le ____/____/2025.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ____/____/2025 et la publication ou notification du ____/____/2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril, par suite d'une convocation en date du 7 Avril, les membres composant le Conseil Communautaire de la Communauté de l'Ornano et du Taravo, se sont réunis en session ordinaire en son siège social à Porticcio, sous la présidence de Madame Valérie BOZZI.

Etaient présents : SALINI-QUILICCI Toussainte, QUILICI Toussaint, MARCHETTI Geneviève, LUCIANI Pierre Paul, POGGI-BARBERAU Françoise, BIANCHI Marie-Jeanne, MILLO Jean Luc, OUARDIA ETTORI Nora, CASANOVA Rémi, SPINOSI Jean Dominique, BERNARDI Paul, PERETTI Félix, GIORDANI Louis, ANTONA Paul, CASAMARTA Paul Antoine, Félicia TROMBETTA, NEGRI Jean, LECA Clara, PERALDI Antoine Joseph, Pierre José FILIPPUTTI, EVANGELISTI Marina, RISTERUCCI Eric, GUGLIELMI Emmanuel, LUCCIONI Jean Baptiste, ALLIOTTI ange Marie, GIOVANNANGELI Marie Madeleine, POGGI Jean Baptiste, CHIARISOLI Marie Dominique, LECCIA Pascal, ANTONA Antoine

Etaient absents : QUASTANA Paul, CASANOVA François, MARIANI Valérie, BONELLI Maryline, POLI Gérard, LUCCHINI Sophie, BERTOLOZZI Paul Antoine, Ange SANTONI Simon, ANTONA Pierre Paul, SANTI Maryline, AMARO CAPITAO Lucette, CIUCCI Marie Thérèse,

Avait donné pouvoir : CICCOLINI Jean Jacques à BOZZI Valérie, PAGANELLI Antoine à FILIPPUTTI Pierre Joseph, TARSITANO Caroline à PERALDI Antoine, Paule CASANOVA-NICOLAI à GUGLIELMI Emmanuel, CICCADA Vincent à RISTERUCCI Eric, LUIGI Jacques à CASAMARTA Paul Antoine, TROMBETTA Gérard à CASANOVA Rémi, VENTURELLI Antoine à LECA Clara.

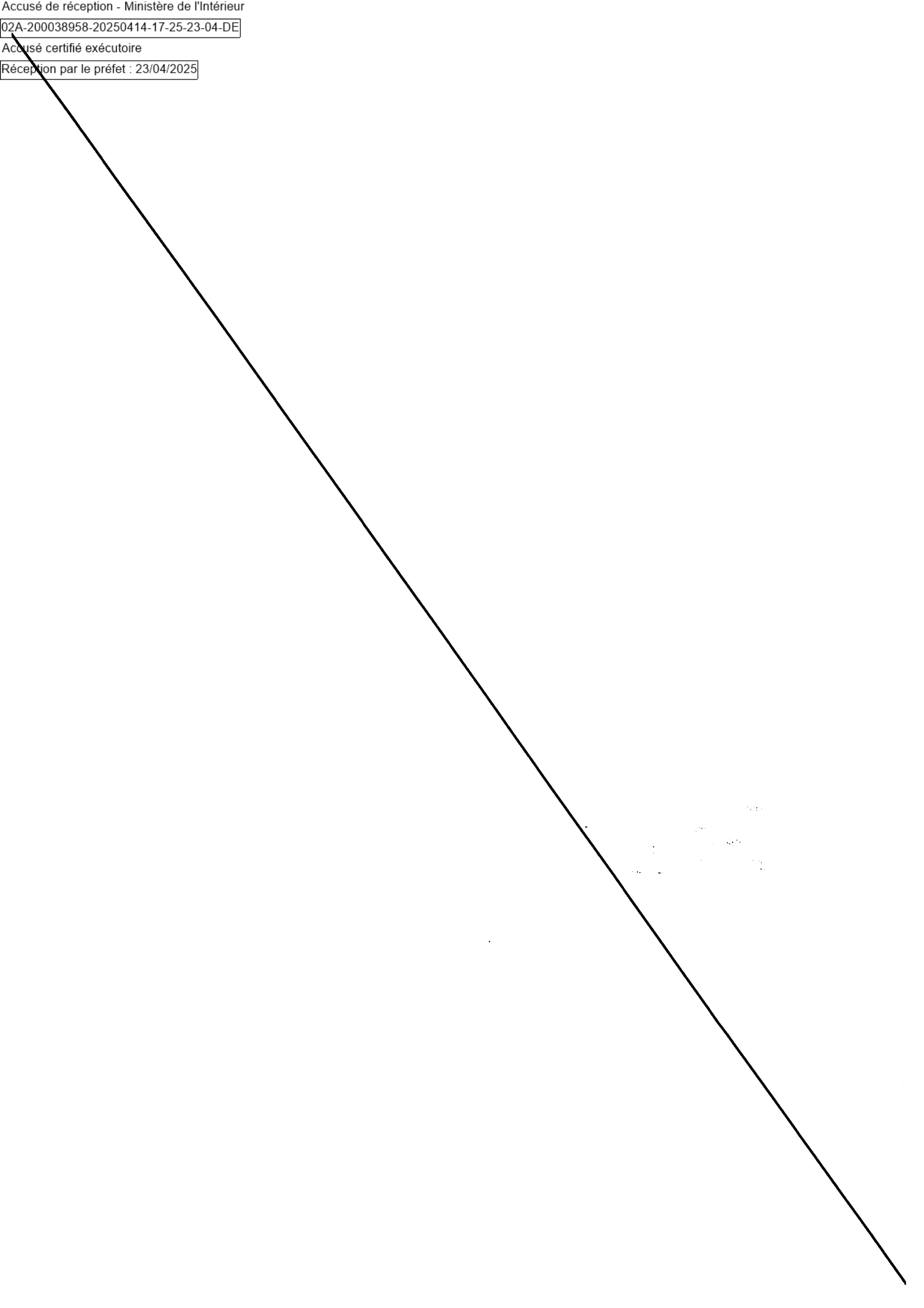
Le conseil a choisi GUGLIELMI Emmanuel comme secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 1 176 453 €	Dépenses de l'exercice : 2 982 415,15 €
Recettes de l'exercice : 911 362,59 €	Recettes de l'exercice : 1 272 336,40 €
Résultat de l'année : - 265 090,41 €	Résultat de l'année : 1 710 078,75 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 653 926,22 €	Excédent : 258 323,80 €
Déficit : ... €	Déficit : ... €
Résultats cumulés clôture : 388 835,81 €	Résultats cumulés clôture : - 1 451 754,95 €
Restes à réaliser Dépenses : 0 €	Restes à réaliser Dépenses : 289 092,40 €
Restes à réaliser Recettes : 0 €	Restes à réaliser Recettes : 247 152 €
Résultats corrigés clôture : 388 835,81 €	Résultats corrigés clôture : - 1 493 695,35 €
RÉSULTAT GLOBAL : 1 104 859,54 €	



DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2 0 2 5 / 0 2 3

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget Assainissement,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats susmentionnés :

Où la Présidente en son exposé, Après en avoir délibéré,

***DECIDE* à l'Unanimité,**

- de reporter 1 062 919,14 € de déficit d'investissement en dépenses d'investissement au **Compte 001**.

- de reporter dans sa totalité 388 835,81 € l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement **au compte 1068**.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Porticcio, les jours mois et ans que dessus.

La Présidente, Valérie BOZZE



